

Le

**Extraits du Procès-verbal du Conseil Municipal  
Samedi 23 mai 2020**

PRESENTS : M. Daniel DRAY, Mme Marie-Claire GIBERGUES, M. Grégoire DUBOURG, Mme Marion LE MAUX, M. Dominique FACUNDO, Mme Myriam BOIS, M. Patrick SOLER, Mme Laurence MOREAU-HENNION, M. Jean EPALLE, Mme Catherine LAURENT, M. Dominique HERENT, M. Didier SIMONNET, Mme Ombeline ROLAND, M. Jean-Luc DECAUDIN, Mme Caroline BRICOUT, M. Etienne BRICHE, Mme Laure KIELUS, M. Stéphane GROSSLERNER, Mme Véronique SOQUEIRO, M. Patrick CHANEMOUGA, Mme Nathalie LEMAIRE-COLÉ, M. François BOURDELAT

ABSENTE EXCUSEE :

Mme Christine LETERMELIER a donné pouvoir à Mme Nathalie LEMAIRE-COLÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ombeline ROLAND

Monsieur le Maire ouvre la séance à 10H00 et procède à l'appel des Conseillers Municipaux présents, cite les pouvoirs remis. Il constate que le quorum est atteint.

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Installation du Conseil Municipal
- 3- Election du Maire
- 4- Fixation du nombre d'adjoints
- 5- Election des adjoints
- 6- Lecture de la Charte de l'Elu local
- 7- DETR 2020 : Mise aux normes du groupe des Dimerons – Phase 2
- 8- DETR 2020 : Extension de l'espace cinéraire
- 9- Subvention auprès du conseil départemental : achat d'un radar pédagogique
- 10- Adhésion au dispositif de centrale d'achat du Conseil Régional des Hauts-de-France pour l'achat de produits et d'équipements de protection contre le coronavirus
- 11- Questions diverses

IL A ENSUITE ÉTÉ DELIBÉRÉ SUR LES POINTS SUIVANTS :

**01) Désignation du secrétaire de séance**

Mme Ombeline ROLAND.

**02) Installation du Conseil Municipal**

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Daniel DRAY, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessous, installés dans leurs fonctions.

M. Daniel DRAY  
Mme Marie-Claire GIBERGUES  
M. Grégoire DUBOURG  
Mme Marion LE MAUX  
M. Dominique FACUNDO  
Mme Myriam BOIS

M. Patrick SOLER  
Mme Laurence MOREAU-HENNION  
M. Jean EPALLE  
Mme Catherine LAURENT  
M. Dominique HERENT  
Mme Christine LETERMELIER  
M. Didier SIMONNET  
Mme Ombeline ROLAND  
M. Jean-Luc DECAUDIN  
Mme Caroline BRICOUT  
M. Etienne BRICHE  
Mme Laure KIELUS  
M. Stéphane GROSSLERNER  
Mme Véronique SOQUEIRO  
M. Patrick CHANEMOUGA  
Mme Nathalie LEMAIRE-COLÉ  
M. François BOURDELAT.

### **03) Election du Maire**

Sous la présidence de Mme Myriam BOIS, il est procédé à l'élection du Maire à vote secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : OUI

A obtenu :

- M. Daniel DRAY : vingt-trois (23) voix.

- M. Daniel DRAY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et est immédiatement installé.

### **04) Fixation du nombre d'adjoints**

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver la création de six postes d'adjoints au maire,
- De faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

### **05) Election des adjoints**

Après un appel de candidature, M. Patrick SOLER présente une liste de 6 noms. Il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : oui

A obtenu :

- Liste de M. Patrick SOLER : 23 voix.

La liste présentée par M. Patrick SOLER ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés : 1<sup>er</sup> adjoint au maire M. Patrick SOLER, 2<sup>ème</sup> adjoint Mme Marie-Claire GIBERGUES, 3<sup>ème</sup> adjoint M. Grégoire DUBOURG, 4<sup>ème</sup> adjointe Mme Marion LE MAUX, 5<sup>ème</sup> adjoint M. Dominique FACUNDO, 6<sup>ème</sup> adjointe Mme Myriam BOIS.

### **06) Lecture de la Charte de l' élu local**

M. le Maire donne lecture de la Charte de l' élu local auprès des membres du Conseil Municipal.

### 07) DETR 2020 : Mise aux normes du groupe des Dimerons – Phase 2

Plan de financement estimatif :

Coût total estimatif de l'opération : 83 808.00 € HT

Subvention au titre de la DETR : 45 % => 37 713.60 € (montant estimatif)

Subvention au titre de la DSIL 35 % => 29 332.80 € (montant estimatif)

A charge de la commune : 16 761.60 € (montant estimatif)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet, son montant, et le plan de financement ;
- De solliciter le concours financier au titre de la DETR et du DSIL ;
- D'autoriser M. le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention correspondants et à signer tous les documents s'y rapportant.

### 08) DETR 2020 : Extension de l'espace cinéraire

Coût de l'opération Achat de 10 cavurnes TOTAL HT	7 600.00 € HT
<u>Financement</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Subvention au titre de la DETR (40% plafonnée à 150 000 €)</li><li>• A charge communale (autofinancement)</li></ul>	3 040.00 € HT 4 560.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet, son montant, et le plan de financement ;
- De solliciter le concours financier au titre de la DETR.

### 9) Subvention auprès du conseil départemental : achat d'un radar pédagogique

L'estimation de l'acquisition et de la programmation des radars s'élève à 2 500.00 € HT soit 3 000.00 € TTC.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter dans ce cadre le Conseil Départemental au titre de la sécurité routière pour subventionner le projet à hauteur de 39 % du montant total de l'acquisition.

**A l'unanimité.**

### 10) Adhésion au dispositif de centrale d'achat du Conseil Régional des Hauts-de-France pour l'achat de produits et d'équipements de protection contre le coronavirus

Il est proposé au Conseil Municipal de valider l'adhésion à la présente centrale d'achat.

**A l'unanimité.**

### Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 11h00.

Daniel DRAY  
Maire,